

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1535

12 juillet 2011

### SOMMAIRE

Absolu Telecom S.A. ....	73675	H.N.W. Performa Investment Advisory S.A. ....	73676
APERAM HoldCo S.à r.l. ....	73677	Jarkride SPF S.A. ....	73636
APERAM LuxCo S.à r.l. ....	73677	Johnebapt SPF S.A. ....	73637
APERAM Sourcing S.C.A. ....	73678	Larissa S.A. ....	73637
APERAM Treasury S.C.A. ....	73679	LaSalle Asia Recovery International II Sarl	73641
Atalante SPF S.A. ....	73641	.....	73641
Basinco Holdings S.A., SPF ....	73635	Leyla S.A. ....	73634
Beta Lux Selection ....	73636	Luxcash Advisory S.A. Holding ....	73677
Capital International Portfolios ....	73639	Lux-Euro-Stocks Advisory S.A. Holding ..	73678
Capital International Portfolios 2 ....	73640	Marigny S.A., SPF ....	73638
Capital International UK Fund ....	73639	Nikolaus Belling Global Fund ....	73674
Comptoir Informatique et Technologie ..	73675	Noris Multi Invest ....	73674
Discovery S.A. ....	73637	Novamex - Promotion Industrielle et Fi-	73638
Eagle Invest S.A. ....	73679	nancière S.A. ....	73680
Edi Concept International S.A. ....	73679	Ramius FOF European Platform ....	73680
Eleven Investment S.A. ....	73680	Sofingea ....	73635
Elgon ....	73680	UniGarant: Global Titans 50 (2011) ....	73675
Emcor Luxembourg S.A.-SPF ....	73634	UniGarantPlus: Best of World (2011) ....	73675
Eolo Re S.A. ....	73679	Valona Finance S.A. - SPF ....	73638
Euler Hermes Ré ....	73676	VG Sicav II ....	73634
EXA International S.A. ....	73640	Vision Concept S.A. ....	73680
Fingest ....	73636		
Global Funds Management S.A. ....	73674		

**Leyla S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 67.392.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 17:00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2010
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2011089421/696/15.

**Emcor Luxembourg S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 25.341.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

des Actionnaires qui aura lieu exceptionnellement le vendredi 29 juillet 2011 à 11.00 heures à Luxembourg, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.
2. Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2010 et du compte de profits et pertes y relatifs; affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.
4. Divers.

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.*

Référence de publication: 2011092130/34/18.

**VG Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 135.064.

The annual general meeting was slightly postponed and shall not be held at its statutory date being 26<sup>th</sup> July, 2011. Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of the Fund, to be held on 1<sup>st</sup> August, 2011 at 2.00 p.m. at the Fund's registered office located 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, with the following Agenda:

*Agenda:*

1. Acquaintance with the Board of Director's report and the Independent Auditor's report
2. Approval of the annual report, i.e. balance sheet and profit and loss account, as at 31<sup>st</sup> March, 2011
3. Allocation of results, as proposed by the Board i.e. carrying forward of the results
4. Discharge of the Directors for the performance of their duties during the financial year ending on 31<sup>st</sup> March, 2011
5. Statutory nominations i.e:
  - Appointment of Arnaud Bouteiller and Franco Tullio Bertoni as Directors subject to the Luxembourg Supervisory Authority's approval
  - Renewal of mandates of Sylvain Feraud, Alessandro Castagnetti and Margherita Balerna Bommartini as Directors
6. Renewal of the Independent Auditor's mandate
7. Miscellaneous

The annual report of the Fund as at 31<sup>st</sup> March, 2011 is available at the Fund's registered office.

Shareholders are advised that the meeting does not have to be quorate in order to pass valid resolutions. To be accepted, valid resolutions only require a majority of shareholders actively present or represented.

Shareholders or their proxies wishing to take part in the Meeting are kindly requested to inform the Fund at least three clear days prior to the holding of the Meeting of their intention to attend. They shall be admitted subject to verification of their identity and evidence of their shareholding.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the head office.

Proxy forms are available at the Fund's registered office.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2011096323/755/32.

---

**Basinco Holdings S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial (en liquidation).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 18.684.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

qui se tiendra le vendredi 29 juillet 2011 à 11.00 heures au siège de la société, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2010
2. Présentation du rapport du Liquidateur
3. Nomination du Commissaire-vérificateur
4. Causes justificatives ayant empêché la clôture de la liquidation
5. Fixation d'une nouvelle assemblée qui entendra le rapport du commissaire-vérificateur, donnera décharge au Liquidateur et prononcera la clôture de la liquidation
6. Divers

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, qu'il soit actionnaire ou non, une action donnant droit à une voix.

Les votes par procuration ne pourront être pris en compte que si les pouvoirs sont parvenus au siège social de la société au plus tard deux jours avant la date de l'assemblée générale extraordinaire.

*Le Liquidateur.*

Référence de publication: 2011094912/24.

---

**Sofingea, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 109.164.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra dans les locaux de la BGL BNP PARIBAS S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 LUXEMBOURG, le mercredi 20 juillet 2011 à 12.00 heures, convoquée initialement pour le mardi 30 novembre 2010, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 30 juin 2010;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2011087169/546/19.

---

**Jarkride SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 30.082.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 juillet 2011 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2011096319/1031/15.

---

**Beta Lux Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 79.324.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Beta Lux Selection (la "Société") qui s'est tenue le 8 juillet 2011 n'ayant pu délibérer sur les points à l'ordre du jour étant donné que le quorum requis n'a pas été atteint, les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

des Actionnaires qui se tiendra au siège social de la Société, le 12 août 2011 à 15 heures afin de considérer et de voter sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Mise en liquidation de la Société
2. Nomination de la société BDO Tax & Accounting, représentée par M. Pierre Lentz et M. Murad Ikhtiar comme liquidateur de la Société.
3. Divers

Pour pouvoir assister ou être représentés à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions au porteur devront faire part de leur désir d'assister à l'Assemblée et sont priés de déposer leurs actions, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée, aux guichets de l'agent chargé du service financier, tel que mentionné dans le prospectus.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée, fait connaître leur intention de prendre part à l'Assemblée.

Aucun quorum de présence n'est requis pour cette Assemblée Générale Extraordinaire. Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée seront adoptées si elles réunissent les deux tiers des votes des actions présentes ou représentées.

*Pour le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2011096315/755/25.

---

**Fingest, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 109.163.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

qui se tiendra dans les locaux de la BGL BNP PARIBAS S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 LUXEMBOURG, le mercredi 20 juillet 2011 à 11.30 heures, convoquée initialement pour le mardi 30 novembre 2010, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 30 juin 2010;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 30 juin 2010;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;

4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011087170/546/19.

---

**Johnebapt SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 32.872.

---

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 25 juillet 2011 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et comptes de profits et pertes et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096320/1031/15.

---

**Discovery S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 28.991.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2011.
4. Décision de la continuation de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096316/1023/17.

---

**Larissa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 22.316.

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2011.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2011096321/1023/16.

---

**Marigny S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 28.994.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 28 juillet 2011 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2011, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2011.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2011096322/1023/16.

**Novamex - Promotion Industrielle et Financière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 71.475.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra le 21 juillet 2011 à 9.00 heures à Luxembourg, 18, rue de l'Eau (2<sup>ème</sup> étage) avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Constatation du report de la date de l'assemblée générale ordinaire et approbation dudit report;
2. Rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
3. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31.12.2010 et affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
5. Décision à prendre relativement à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

Pour participer à ladite assemblée, les actionnaires déposeront leurs actions, respectivement le certificat de dépôt au bureau de l'assemblée générale, cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale.

*le Conseil d'Administration .*

Référence de publication: 2011087819/19.

**Valona Finance S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 21.796.

The Shareholders are hereby convened to attend to the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

to be held at the registered office on July 20<sup>th</sup>, 2011 at 11.00 a.m. with the following agenda:

*Agenda:*

1. Cancellation of the nominal value of the capital shares;
2. Amendment of the first paragraph of the article 5 of the company's articles of association to read as follows: "The corporate capital is set at SIX MILLION POUNDS (6,000,000.00 £) represented by THREE HUNDRED THOUSAND (300.000) Shares without par value;
3. Replacement of four (4) old shares with a par value of five pounds (5.- £) each by one (1) new share without par value;
4. Decrease of the corporate capital of the company by an amount of five million eight hundred thousand pounds (5,800,000.00 £) so as to reduce it from its present amount of SIX MILLION POUNDS (6,000,000.00 £) to an amount of two hundred thousand pounds (200,000.00 £) by reduction of the accounting value of all shares and reimbursement to the shareholders, proportionally to their holding in the company;

5. Amendment of the first paragraph of the article 5 of the company's articles of association;
6. Amendment of the article 5 of the company's articles of association by deletion of paragraphs 2 to 4 relating to the authorized capital;
7. Reduction of the legal reserve to an amount equal to 10 % of the new corporate capital, being twenty thousand pounds (20,000.00 £), by setting the surplus aside to a free reserve;
8. Approval of the restated Articles of Incorporation;
9. Any other business.

*The Board of Directors.*

Référence de publication: 2011089425/565/28.

---

**Capital International Portfolios, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 125.271.

The Shareholders of Capital International Portfolios (CIP) are hereby convened to the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders (AGM) of CIP that will be held at the registered office of the Company on 26 July 2011 at 11:00am CET with the following agenda:

*AGM Agenda:*

1. Approval of the Audited Annual Report of the Company (including the Report of the Board of Directors to the Shareholders, the Financial Statements and the Independent Auditor's Report) for the reporting period ended 31 March 2011.
2. Decision on the allocation of net results.
3. Discharge of the Directors for the fiscal year ended 31 March 2011.
4. Re-election of Hamish Forsyth, Guido Caratsch, Sinisa Vacic, Luis Freitas de Oliveira, Stephen Gosztony, Laurentius Harrer and Mark Brett as Directors of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
5. Re-appointment of PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. as Auditor of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
6. Miscellaneous.

Shareholders who cannot be present in person at the meeting and wish to be represented are entitled to appoint a proxy to vote for them. To be valid, the proxy forms must be completed and received at the registered office of CIP (marked for the attention of Ms Mara Marangelli; fax number: +352 46 26 85 825 or by mail using the reply paid form) prior to 5:00pm CET on 25 July 2011. Proxy forms can be obtained by contacting Ms Mara Marangelli at the +352 46 26 85-1.

The resolutions on the AGM agenda require no quorum and can be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

*For and on behalf of the Board of Directors*

Référence de publication: 2011090067/755/30.

---

**Capital International UK Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 132.776.

The Shareholders of Capital International UK Fund (CIUKF) are hereby convened to the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders (AGM) of CIUKF that will be held at the registered office of the Company on 26 July 2011 at 10:00 am CET with the following agenda:

*AGM Agenda:*

1. Approval of the Audited Annual Report of the Company (including the Report of the Board of Directors to the Shareholders, the Financial Statements and the Independent Auditor's Report) for the reporting period ended 31 March 2011.
2. Decision on the allocation of net results.
3. Discharge of the Directors for the fiscal year ended 31 March 2011.
4. Re-election of Hamish Forsyth, Sinisa Vacic and Fabrice Remy as Directors of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.

5. Re-appointment of PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. as Auditor of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
6. Miscellaneous.

Shareholders who cannot be present in person at the meeting and wish to be represented are entitled to appoint a proxy to vote for them. To be valid, the proxy forms must be completed and received at the registered office of CIUKF (marked for the attention of Ms Mara Marangelli; fax number: +352 46 26 85 825 or by mail using the reply paid form) prior to 5:00pm CET on 25 July 2011. Proxy forms can be obtained by contacting Ms Mara Marangelli at the +352 46 26 85-1.

The resolutions on the AGM agenda require no quorum and can be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

*For and on behalf of the Board of Directors*

Référence de publication: 2011090066/755/29.

---

**Capital International Portfolios 2, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 139.643.

The Shareholders of Capital International Portfolios 2 (CIP2) are hereby convened to the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders (AGM) of CIP2 that will be held at the registered office of the Company on 26 July 2011 at 2:00pm CET with the following agenda:

*AGM Agenda:*

1. Approval of the Audited Annual Report of the Company (including the Report of the Board of Directors to the Shareholders, the Financial Statements and the Independent Auditor's Report) for the reporting period ended 31 March 2011.
2. Decision on the allocation of net results.
3. Discharge of the Directors for the fiscal year ended 31 March 2011.
4. Re-election of Hamish Forsyth, Sinisa Vacic and Fabrice Remy as Directors of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
5. Re-appointment of PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. as Auditor of the Company for a one-year period ending with the Annual General Meeting of Shareholders to be held in July 2012.
6. Miscellaneous.

Shareholders who cannot be present in person at the meeting and wish to be represented are entitled to appoint a proxy to vote for them. To be valid, the proxy forms must be completed and received at the registered office of CIP2 (marked for the attention of Ms Mara Marangelli; fax number: +352 46 26 85 825 or by mail using the reply paid form) prior to 5:00pm CET on 25 July 2011. Proxy forms can be obtained by contacting Ms Mara Marangelli at the +352 46 26 85-1.

The resolutions on the AGM agenda require no quorum and can be passed by a simple majority of the shares present or represented at the meeting.

*For and on behalf of the Board of Directors*

Référence de publication: 2011090068/755/29.

---

**EXA International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 29.243.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 juillet 2011 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2011092121/1031/15.

---



**Atalante SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 151.197.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *18 juillet 2011* à 14h00 au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31.12.2009 et au 31.12.2010.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers

*Le Conseil d'Administration.*

Référence de publication: 2011092120/1031/15.

**LaSalle Asia Recovery International II Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 85.091.

LAR BELGIUM II S.C.A.

Société en commandite par actions

Capital social: EUR 1.439.967,-

Siège social: 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles,

Registre des personnes morales de Bruxelles 0476.765.391

**PROJET DE FUSION**

L'an deux mille onze, le trente juin,

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

**A COMPARU:**

Mr Gianpiero SADDI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant

au nom et pour compte du conseil de gérance de la société à responsabilité limitée "LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l.", avec siège social au 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.091, constituée par acte notarié en date du 10 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 548 en date du 9 avril 2002 (page 26290),

ci-après dénommée la "Société Absorbante",

en vertu d'une procuration donnée par tous les membres du conseil de gérance de la Société Absorbante en date du 27 juin 2011,

ET

Mr Gianpiero SADDI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant

au nom et pour compte du gérant statutaire unique de la société en commandite par actions de droit belge, "LAR BELGIUM II" avec siège social au 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0476.765.391,

ci-après dénommée la "Société Absorbée".

en vertu d'une procuration donnée par le gérant statutaire unique de la Société Absorbée en date du 27 juin 2011.

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont désignées ci-après comme les "Sociétés".

Ces procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises aux formalités de l'enregistrement

Ladite comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire d'arrêter en la forme authentique le PROJET DE FUSION suivant, consistant en la fusion-absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante, telle que décrite ci-après.

**PROJET DE FUSION TRANSFRONTALIERE**

**1. Caractéristiques de la fusion transfrontalière envisagée.**

1.1. Fusion envisagée

Conformément aux articles 257 et suivants de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la "Loi luxembourgeoise") et aux articles 676 al. 1<sup>er</sup> 1°, 719 à 727 et 772/1 à 772/14 du Code des Sociétés belge (le "Code belge"), la fusion est réalisée en la forme d'une fusion transfrontalière verticale simplifiée par laquelle la Société Absorbante absorbe la Société Absorbée de sorte que, à la date d'effet de la fusion telle que spécifiée à la clause 5 du présent projet de fusion transfrontalière, (i) la Société Absorbée transmette l'universalité de son patrimoine actif et passif à la Société Absorbante et (ii) la Société Absorbée soit dissoute sans liquidation et cesse d'exister (la "Fusion").

## 1.2. Caractéristiques des Sociétés intéressées

1.2.1. LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l., est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social situé au 41, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.091.

LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. a été constituée pour une durée illimitée le 10 décembre 2001 en vertu d'un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire dont l'étude est située à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, nr 548 en date du 9 avril 2002 (page 26290).

Son capital social souscrit est actuellement de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante Euro (EUR 50) chacune.

Aux termes de l'article 3 de ses statuts (dont les derniers changements datent du 14 juin 2005), son objet social est le suivant:

"L'objet de la société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet."

1.2.2. LAR BELGIUM II, est une société en commandite par actions de droit belge, ayant son siège social situé au 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique, et immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise 0476.765.391.

LAR BELGIUM II S.C.A. a été constituée pour une durée illimitée le 22 janvier 2002 en vertu d'une acte du notaire Edwin Van Laethem dont l'étude est située au 16, rue Capitaine Crespel à 1050 Bruxelles, publié aux Annexes du Moniteur belge, nr 20020207 - 184 du 7 février 2002.

Son capital social est actuellement d'un million quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-sept Euro (1.439.967,- EUR) représenté par mille soixante (1.060) actions sans mention de valeur nominale.

Aux termes de l'article 4 de ses statuts (dont les derniers changements datent du 18 décembre 2009), son objet social est le suivant:

"La société est constituée principalement avec pour objet et pour but, tant en Belgique qu'à l'étranger, d'acquérir directement ou indirectement, de détenir comme investissement, de convertir, distribuer ou de disposer de toute autre manière de toutes actions émises par des sociétés publiques ou privées, bons, billets, obligations, titres négociables, créances bancaires ou commerciales, certificats de fiducie ("trust receipts") et toutes autres obligations, créances, intérêts résultant d'associations, instruments, valeurs mobilières ou titres de créances généralement désignés sous le nom de titres, warrants, options, en ce compris les options d'achat, les options de vente et leurs combinaisons, ainsi que la vente de telles options.

La société peut emprunter des fonds, lever des capitaux par émission de bons d'emprunt, d'obligations ou tous autres instruments de dette, en ce compris et sans que cette énumération soit limitative, tous bons, obligations ou autres instruments convertibles ou échangeables en valeurs mobilières de quelque type que ce soit de la société ou de tiers, en ce compris des sociétés liées; la société peut également garantir des prêts et des extensions de crédit.

La société peut d'une façon générale accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou à son intérêt ou qui seraient de nature, directement ou indirectement, entièrement ou partiellement, à en faciliter la réalisation."

## 1.2.3. Liens en capital entre les Sociétés

A la date des présentes, la Société Absorbante détient la totalité des actions émises par la Société Absorbée.

## 1.3. Date d'effet de la Fusion

Sur le plan comptable, la Fusion sera réputée effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 à 0 h, et par conséquent toutes les opérations effectuées à compter de cette date par la Société Absorbée seront, du point de vue comptable, considérées comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

## 1.4. Modalités d'évaluation utilisée

S'agissant d'une fusion intragroupe, sur le plan comptable, l'actif et le passif de la Société Absorbée seront évalués à leur valeur nette comptable au 31 décembre 2010.

## **2. Fusion.**

### **2.1. Etats comptables**

Une copie des comptes annuels de la Société Absorbante arrêtés au 31 décembre 2010 figure en Annexe 1 au présent projet.

Une copie des comptes annuels de la Société Absorbée arrêtés au 31 décembre 2010 figure en Annexe 2 au présent projet.

### **2.2. Désignation et évaluation des actifs et passifs apportés**

Aux fins de la réalisation de sa fusion avec la Société Absorbante, la Société Absorbée apportera l'ensemble de son patrimoine, activement et passivement, sans exception ni réserve, étant entendu que:

- L'actif et le passif apportés, décrits ci-dessous comprennent l'actif et le passif de la Société Absorbée au 31 décembre 2010;

- L'actif de la Société Absorbée se compose principalement de valeurs disponibles à hauteur d'un montant de EUR 113.889,-;

- Le passif de la Société Absorbée se compose principalement de capital à hauteur d'un montant de EUR 1.439.967,- et de pertes reportées à hauteur d'un montant de EUR 1.346.322,-.

### **2.3. Rémunération de la Fusion**

Il ne sera procédé à aucune émission de parts de la Société Absorbante en rémunération de l'apport effectué par la Société Absorbée, conformément à l'article 726 du Code belge et à l'article 278 de la Loi luxembourgeoise.

### **2.4. Droits spéciaux et avantages particuliers**

Aucun détenteur de parts sociales, d'actions et/ou d'autres titres n'est titulaire de droits spéciaux, ni dans la Société Absorbée ni dans la Société Absorbante.

Dans le cadre de la Fusion, aucun avantage particulier n'est accordé aux membres des organes d'administration, de gestion, de direction, de surveillance ou de contrôle des Sociétés.

Aucun expert n'examinera le présent projet de fusion transfrontalière des Sociétés (absorbante et absorbée).

### **2.5. Statuts de la société issue de la Fusion**

Une copie des statuts de la Société Absorbante est jointe en annexe au présent projet de fusion (Annexe 3).

### **2.6. Effets de la Fusion sur l'emploi**

La Fusion n'a aucune incidence sur l'emploi, aucune des Sociétés ne comptant d'employés.

De même, aucune mesure ne sera prise ni aucune procédure ne sera mise en place concernant les modalités d'implication des travailleurs au niveau de leurs droits de participation dans la Société Absorbante.

### **2.7. Modalités d'exercice des droits des actionnaires minoritaires et des créanciers des Sociétés**

Les Sociétés ayant chacune un associé unique, il n'existe pas d'associé minoritaire pour lequel les modalités d'exercice de ses droits devraient être précisées dans le cadre de la Fusion.

En vertu de l'article 684 du Code belge, endéans un délai de deux mois à compter de la publication aux Annexes du Moniteur belge des actes constatant la Fusion, les créanciers de la Société absorbée dont la créance est antérieure à cette publication et n'est pas encore échue, peuvent exiger une sûreté. La Société Absorbante et la Société Absorbée peuvent chacune écarter cette demande en payant la créance à sa valeur, après déduction de l'escompte.

En vertu de l'article 268 de la loi luxembourgeoise les créanciers de la Société Absorbante, dont la créance est antérieure à la date de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et l'Association (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg) de l'acte constatant la fusion peuvent, nonobstant toute convention contraire, dans les deux mois de cette publication, demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, siégeant en matière commerciale et comme en matière de référé, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, au cas où l'opération de fusion réduirait le gage de ces créanciers. Le président rejette cette demande, si le créancier dispose de garanties adéquates ou si celles-ci ne sont pas nécessaires, compte tenu du patrimoine de la société après la fusion. La Société débitrice peut écarter cette demande en payant le créancier même si la créance est à terme. Si la sûreté n'est pas fournie dans le délai fixé, la créance devient immédiatement exigible.

Les créanciers précités des Sociétés peuvent obtenir au siège social de chacune des Sociétés, c'est-à-dire au 41, Avenue de la Liberté, L -1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg pour la Société Absorbante et au 23, avenue Marnix, 1000 Bruxelles, Belgique pour la Société Absorbée, toutes les informations utiles quant aux modalités d'exercice de leurs droits qui sont détaillées ci-dessus.

**3. Dépôt et Publication du projet de fusion.** Deux originaux de ce projet de fusion sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles au moins six semaines avant les assemblées générales extraordinaires de la Société Absorbante et de la Société Absorbée devant approuver le présent projet de fusion, conformément aux articles 719 et 772/7 du Code belge.

Le présent projet sera ensuite publié par extrait aux Annexes du Moniteur belge, conformément aux articles 74 et 772/7 du Code belge.

Conformément aux articles 9 et 262 de la Loi luxembourgeoise, un original de ce projet de fusion est déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et sera publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, au minimum un mois avant les assemblées générales de la Société Absorbante et de la Société Absorbée devant approuver le présent projet de fusion conformément aux articles 263 et 279 (2) de la Loi luxembourgeoise.

**4. Réalisation de la fusion.** L'approbation de la Fusion par les assemblées générales des Sociétés qui fusionnent ne peut avoir lieu qu'après l'expiration d'un délai de six semaines à compter du dépôt de ce projet de fusion transfrontalière au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles et un mois à compter de la publication du présent projet de fusion au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C.

Après l'expiration des délais ci-dessus, les assemblées générales respectives des Sociétés se prononcent sur la Fusion. L'approbation de la Fusion est notifiée au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles ainsi qu'au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et est publiée aux Annexes du Moniteur belge et au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C.

Les autorités belges et luxembourgeoises compétentes, à savoir les notaires belge et luxembourgeois à l'intervention desquels les assemblées générales extraordinaires des actionnaires des Sociétés décideront d'approuver la Fusion, délivrent à chaque société qui fusionne et qui relève de sa législation nationale un certificat ou une attestation certifiant de façon incontestable l'accomplissement correct des actes et des formalités préalables à la Fusion en Belgique et au Luxembourg.

**5. Déclaration et Enregistrement.** La Fusion est réalisée entre les Sociétés qui fusionnent et prend effet à l'égard des tiers, au jour de sa publication au Luxembourg, conformément aux articles 9 et 273 ter (1) de la Loi luxembourgeoise.

**6. Annexes.** Annexe 1: Comptes annuels de la Société Absorbante au 31 décembre 2010

Annexe 2: Comptes annuels de la Société Absorbée au 31 décembre 2010

Annexe 3: Statuts de LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271, paragraphe 2 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Suivent les annexes:

*Unaudited annual accounts and Compilation report December 31, 2010  
Table of contents*

Deloitte SA  
560, rue de Neudorf  
L-2220 Luxembourg  
B.P. 1173  
L-1011 Luxembourg  
To the Sole Partner of  
LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg

#### *Compilation report*

We have performed the procedures agreed with you and set forth in our engagement letter dated May 05, 2011. On the basis of information provided by management we have compiled, in accordance with the International Standard on Related Services applicable to compilation engagements (ISRS 4410), the balance sheet of LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. as at

December 31, 2010 and the related profit and loss accounts for the year then ended as well as a summary of significant accounting policies and other explanatory notes. Management is responsible for these accounts. The procedures were performed solely to assist you in preparing management accounts in accordance with your request.

Please note that the annual accounts included in this compilation are not audited or reviewed and accordingly we express no assurance thereon. Our report is solely for the purpose set forth in the first paragraph of this report and for your information and is not to be used for any other purposes or to be distributed to any other party.

We draw your attention to the fact that accumulated losses as at December 31, 2010 exceed the corporate capital and the Company is dependent on group support.

Luxembourg, 27 June 2011.

For Deloitte S.A.

Cabinet de révision agréé

Sophie Mitchell

Réviseur d'entreprises agréé

*Balance sheet December 31, 2010*  
*(expressed in EUR)*

ASSETS	Notes	2010 EUR	2009 EUR
FINANCIAL ASSETS . . . . .	3		
Shares in affiliated undertaking . . . . .		1	1
Participating interests . . . . .		50	50
Loans to affiliated undertakings . . . . .		0	0
		<u>51</u>	<u>51</u>
 CURRENT ASSETS			
Debtors			
Amounts owed to affiliated undertakings, due in one year or less . . . . .		0	230.333
Other debtors due in one year or less . . . . .		886	463
Cash at bank . . . . .		1.062.080	1.045.343
PREPAYMENTS AND ACCRUED INCOME . . . . .		2.460	1.040
		<u>1.065.477</u>	<u>1.277.200</u>
 LIABILITIES			
Notes			
CAPITAL AND RESERVES . . . . .	4		
Subscribed capital . . . . .		12.500	12.500
Loss brought forward . . . . .		(9.968.053)	(9.967.978)
Loss for the financial year . . . . .		(25)	(75)
		<u>(9.955.578)</u>	<u>(9.955.553)</u>
 CREDITORS			
Amounts owed by affiliated undertakings			
due in one year or less . . . . .		0	1.300
due in more than one year . . . . .		0	237.325
		<u>0</u>	<u>238.625</u>
 Amounts owed to shareholders			
due in one year or less . . . . .	5	8.340.134	8.301.272
due in more than one year . . . . .		2.672.614	2.672.614
		<u>11.012.748</u>	<u>10.973.886</u>
Other debtors due in one year or less . . . . .		8.307	20.242
		<u>1.065.477</u>	<u>1.277.200</u>

*Profit and Loss account*  
*For the year ended December 31, 2010*  
*(expressed in EUR)*

CHARGES	Notes	2010 EUR	2009 EUR
Wages and salaries . . . . .		235	8.849
Other operating charges . . . . .		93.628	23.037
Value adjustments in respect of financial assets . . . . .	3	0	4.258.611
Interest payable and similar charges			
In respect of affiliated undertakings . . . . .		1.710	44.426
In respect of shareholders . . . . .	5	60.619	16.105.006
Other interest and charges . . . . .		1.711	402.853

	64.040	16.552.285
Other taxes not shown under the above items . . . . .	6 25	1.091.333
	<u>157.928</u>	<u>21.934.115</u>
<b>INCOME</b>		
Income from participating interests		
Concerning affiliated undertakings . . . . .	0	21.833.403
Other interest receivable and similar income		
Concerning affiliated undertakings . . . . .	0	54.399
Other interest and similar income . . . . .	<u>157.903</u>	<u>4.399</u>
		58.798
Other income . . . . .	0	41.839
Loss for the financial year . . . . .	<u>25</u>	<u>75</u>
	<u>157.928</u>	<u>21.934.115</u>

The accompanying notes are an integral part of these annual accounts.

**Note 1. General.** LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l. (the "Company") was incorporated in Luxembourg on December 10, 2001 for an unlimited duration as a "Société à Responsabilité Limitée". The purpose for which the Company was formed was to take participations, in any form whatsoever, in real estate investments, in any commercial, industrial, financial or other enterprises.

The registered office of the company is 41, avenue de la Liberté in Luxembourg. The company is registered with the Register of Commerce of Luxembourg under the section B number 85.091.

The financial year of the Company runs from the first of January until the thirty-first of December of each year.

In conformity with the Article 314 of the Commercial Law of August 10, 1915 as amended, the Company is exempt from the preparation of consolidated accounts, the Company being consolidated in the accounts of its parent company; LaSalle Asia Recovery International IL, L.P. with head office at One Curzon Street, London W1J 5HD, United Kingdom,

**Note 2. Summary of significant accounting policies.**

General principles

The annual accounts have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles and in agreement with the laws and regulations in force in the Grand Duchy of Luxembourg.

The Company prepares its annual accounts according to paragraphs (1) and (2) of the Article 31 of the amended Law of December 19, 2002 related to the Luxembourg register, considering that this presentation more appropriate according to its activities.

The law of December 2010 is not yet applied for these financial statements.

Valuation methods

The company maintains its accounts in EUR and the balance sheet and the profit and loss account are expressed in this currency.

As at the year end:

- the acquisition price of participations and the nominal value of loans granted to such companies, included in the financial fixed assets on the balance sheet and expressed in a currency other than EUR remain converted at the rate of exchange applicable as at the date of the transaction (historical rate);

- all other assets expressed in a currency other than EUR are valued individually at the lower of the historical value (historical rate) or the value determined on the basis of the exchange rate applicable as at the year end;

- all liabilities which are not economically related to the financial fixed assets, expressed in a currency other than EUR, are valued individually at the higher of the historical value (historical rate) or the value determined on the basis of the exchange rate applicable as at the year end;

- all liabilities which are economically related to the financial fixed assets, expressed in a currency other than EUR remain converted at the rate of exchange applicable as at the date of the transaction (historical rate);

- revenues and charges expressed in currencies other than EUR are converted at the exchange rate applicable at the date of the transactions.

Consequently, only realized exchange gains and losses and unrealized exchange losses are taken into account in the profit and loss account.

Valuation of financial assets

Participations are valued individually at the lower of acquisition cost or value estimated by the board of Managers, without net off between unrealized gains and losses. For its estimation, the board of Managers rely on the annual accounts of the companies and/or other information available.

Acquisition costs include the purchase price and auxiliary expenses.

Loans granted to participations are stated at their nominal values. A value adjustment is made when the value is estimated to be lower than the nominal -value.

#### Debtors

The debtors are valued at their nominal value. A value adjustment is applied when the estimated realizable value is lower than the nominal value.

#### Note 3. Financial assets.

	2010 EUR	2009 EUR
Shares in affiliated undertakings and participating interests		
Net book value at the beginning of the year . . . . .	51	5.117.751
Acquisition during the year . . . . .	0	1.608.800
Value adjustment of the year . . . . .	0	(1.378.467)
Disposal of the year . . . . .	0	(5.348.033)
Net book value at the end of the year . . . . .	51	51
Loans to affiliated undertakings		
Net book value at the beginning of the year . . . . .	0	1.677.224
Increase of the year . . . . .	0	556.662
Repayment of the year . . . . .	0	(2.233.886)
Net book value at the end of the year . . . . .	0	0

#### LAR Belgium IISCA:

Following the opinion of the Board of Managers, a value adjustment amounting to EUR 1,378,467 was made in 2009 to recognize durable diminution in value in the subsidiary LAR Belgium II SCA.

#### Affiliated undertakings held by the Company:

Name	Percentage of capital held 2010	Registered office	Net book value December 31, 2010 EUR	Amount held in equity as at December 31, 2010 EUR	Amount held in result of the year ended December 31, 2010 EUR
LAR Belgium II SCA (*), Belgium . . . . .	99,92%	23, Avenue Marnix, B-1000 Brussels, Belgium	1	99.795	11.462
		TOTAL	1	99.795	11.462

#### Participating interests held by the Company:

Name	Percentage of capital held 2010	Registered office	Net book value December 31, 2010 EUR	Amount held in equity as at December 31, 2010 EUR	Amount held in result of the year ended December 31, 2010 EUR
LAR Belgium I SCA (*), Belgium . . . . .	0,08%	23, Avenue Marnix, B-1000 Brussels, Belgium	50	233.664	37.323
		TOTAL	50	233.664	37.323

(\*) Based on unaudited financial statements.

#### Note 4. Capital and Reserves.

##### Subscribed share capital

LaSalle Asia Recovery International II S.à r.l., was incorporated on December 10, 2001, with a subscribed and fully paid up share capital of EUR 12.500 represented by 250 shares of EUR 50 each.

	Subscribed capital	Retained earnings	Result for the year
Opening balance . . . . .	12.500	(9.967.978)	(75)
Allocation of last year result . . . . .	0	(75)	75



Result of the current year . . . . .	0	0	(25)
Closing balance . . . . .	12.500	(9.968.053)	(25)

Legal reserve

In accordance with Luxembourg company law, the Company is required to appropriate a minimum of 5% of the net profit after tax for the year to a legal reserve until the balance of such reserve is equal to 10% of the issued share capital. The legal reserve is not available for distribution to partners except upon the dissolution of the Company.

**Note 5. Amounts owed to shareholders.** Becoming due in more than one year:

	2010 EUR	2009 EUR
Net book value at the beginning of the year . . . . .	2.672.614	6.565.601
Repayments of the year . . . . .	0	(3.892.987)
Net book value at the end of the year . . . . .	2.672.614	2.672.614

The loan is payable to the Shareholder of the Company and bears a fixed interest rate of 1,5% per annum and a variable interest rate based on the accounting profit of the Company ,

Becoming due in one year or less:

The amount of EUR 8.340.134 represents accrued fixed and variable interests on Profit Participating Loans ("PPL"). According to the PPL agreement on 15 January 2002, interest consists of one part variable interest, which should be the adjusted accounting profit, and one part fixed interest, The total PPL interest for the year ending 31 December 2010 amounted to EUR 60.619 (2009:16.105.006 ).

**Note 6. Taxation.**

	2010 EUR	2009 EUR
Income tax . . . . .	25	75
Withholding tax . . . . .	0	1.091.258
	25	1.091.333

**Note 7. Going concern.** Despite the fact that accumulated losses exceed the share capital of the Company as at December 31,2010, the Board of Managers have prepared the annual accounts of LaSalle Asia Recovery International II S.a r.l. under the going concern assumption, on the basis that the profit participating loans granted by the shareholder of the Company is for an undetermined period of time.

**Note 8. Post balance sheet events.** No subsequent event has occurred.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

<i>Bilan après répartition</i>				
ACTIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF IMMOBILISÉS . . . . .		20/28		33.297
Frais d'établissement . . . . .	5.1	20		
Immobilisations Incorporelles . . . . .	5.2	21		
Immobilisations corporelles . . . . .	5.3	22/27		
Terrains et constructions . . . . .		22		
Installations, machines et outillage . . . . .		23		
Mobilier et matériel roulant . . . . .		24		
Location-financement et droits similaires . . . . .		25		
Autres immobilisations corporelles . . . . .		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés . . . . .		27		
Immobilisations financières . . . . .	5.4/5.5.1	28		33.297
Entreprises liées . . . . .	5.14	280/1		33.297
Participations . . . . .		280		1
Créances . . . . .		281		33.296
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation . . . . .	5.14	282/3		
Participations . . . . .		282		
Créances . . . . .		283		



Autres immobilisations financières . . . . .	284/8			
Actions et parts . . . . .	284			
Créances et cautionnements en numéraire . . . . .	285/8			
ACTIFS CIRCULANTS . . . . .	29/58	113.888		323.416
Créances à plus d'un an . . . . .	29			
Créances commerciales . . . . .	290			
Autres créances . . . . .	291			
Stocks et commandes en cours d'exécution . . . . .	3			
Stocks . . . . .	30/36			
Approvisionnements . . . . .	30/31			
En-cours de fabrication . . . . .	32			
Produits finis . . . . .	33			
Marchandises . . . . .	34			
Immeubles destinés à la vente . . . . .	35			
Acomptes versés . . . . .	36			
Commandes en cours d'exécution . . . . .	37			
Créances à un an au plus . . . . .	40/41			237.325
Créances commerciales . . . . .	40			
Autres créances . . . . .	41			237.325
Placements de trésorerie . . . . .	5.5.1/5.6 50/53			
Actions propres . . . . .	50			
Autres placements . . . . .	51/53			
Valeurs disponibles . . . . .	54/58	113.889		78.870
Comptes de régularisation . . . . .	5.6 490/1			7.221
TOTAL DE L'ACTIF . . . . .	20/58	113.889	356.713	
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES (+)/(-) . . . . .	10/15	99.795		88.333
Capital . . . . .	5.7 10	1.439.967		1.439.967
Capital souscrit . . . . .	100	1.439.967		1.439.967
Capital non appelé . . . . .	101			
Primes d'émission . . . . .	11			
Plus-values de réévaluation . . . . .	12			
Réserves . . . . .	13	6.150		6.150
Réserve légale . . . . .	130	6.150		6.150
Réserves indisponibles . . . . .	131			
Pour actions propres . . . . .	1310			
Autres . . . . .	1311			
Réserves immunisées . . . . .	132			
Réserves disponibles . . . . .	133			
Bénéfice (Perte) reportée (+)/(-) . . . . .	14	-1.346.322		-1.357.784
Subsides en capital . . . . .	15			
Avance aux associés sur répartition de l'actif net . . . . .	19			
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS . . . . .	16			
Provisions pour risques et charges . . . . .	160/5			
Pensions et obligations similaires . . . . .	160			
Charges fiscales . . . . .	161			
Grosses réparations et gros entretien . . . . .	162			
Autres risques et charges . . . . .	5.8 163/5			
Impôts différés . . . . .	168			
DETTES . . . . .	17/49	14.094		268.380
Dettes à plus d'un an . . . . .	5.9 17			
Dettes financières . . . . .	170/4			
Emprunts subordonnés . . . . .	170			
Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	171			

73650

Dettes de location-financement et assimilées	172			
.....				
Etablissements de crédit	173			
Autres emprunts	174			
Dettes commerciales	175			
Fournisseurs	1750			
Effets à payer	1751			
Acomptes reçus sur commandes	176			
Autres dettes	178/9			
Dettes à un an au plus	42/48			230.333
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9 42			
Dettes financières	43			
Etablissements de crédit	430/8			
Autres emprunts	439			
Dettes commerciales	44			
Fournisseurs	440/4			
Effets à payer	441			
Acomptes reçus sur commandes	46			
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9 45			
Impôts	450/3			
Rémunérations et charges sociales	454/9			
Autres dettes	47/48			230.333
Comptes de régularisation	5.9 492/3		14.094	38.047
TOTAL DU PASSIF	10/49	113.889	356.713	

*Compte de résultats*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74		7.453
Chiffre d'affaires	5.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74		5.453
Coût des ventes et des prestations (+)/(-)		60/84	17.474	34.805
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	16.956	32.983
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	518	1.822
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations Incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-17.474	-27.352
Produits financiers		75	37.635	273.178
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actif circulants		751	20.363	50.488
Autres produits financiers	5.11	752/9	17.272	222.690

Charges financières (+)/(-) . . . . .	5.11	65	3.020	97.808
Charges des dettes . . . . .		650		54.370
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales:				
dotations (reprises)(+)/(-) . . . . .		651		
Autres charges financières (+)/(-) . . . . .		652/9	3.020	43.438
Bénéfice (Perte) courante avant Impôts (+)/(-) . . . . .		9902	17.141	148.018
Produits exceptionnels . . . . .		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations Incorporelles et corporelles . . . . .		760		
Reprises de réductions de valeur sur Immobilisations financières . . . . .		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels . . . . .		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés . . . . .		763		
Autres produits exceptionnels . . . . .	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles . . . . .		66	5.679	912.731
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles . . . . .		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières . . . . .		661	5.679	910.783
Provisions pour risques et charges exceptionnels:				
dotations (utilisations) (+)/(-) . . . . .		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés . . . . .		663		
Autres charges exceptionnelles . . . . .	5.11	664/8		1.948
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-) . . . . .		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-) . . . . .		9903	11.462	-764.713
Prélèvements sur les Impôts différés . . . . .		780		
Transfert aux impôts différés . . . . .		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-) . . . . .	5.12	67/77		12.890
Impôts . . . . .		670/3		12.890
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales . . . . .		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-) . . . . .		9904	11.462	-777.603
Prélèvements sur les réserves immunisées . . . . .		789		
Transfert aux réserves immunisées . . . . .		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-) . . . . .		9905	11.462	-777.603

*Affectations et Prélèvements*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-) . . . . .	9906	-1.346.322	-1.357.784
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-) . . . . .	(9905)	11.462	-777.603
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-) . . . . .	14P	-1.357.784	-580.161
Prélèvements sur les capitaux propres . . . . .	791/2		
sur le capital et les primes d'émission . . . . .	791		
sur les réserves . . . . .	792		
Affectations aux capitaux propres . . . . .	691/2		
au capital et aux primes d'émission . . . . .	691		
à la réserve légale . . . . .	6920		
aux autres réserves . . . . .	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-) . . . . .	(14)	-1.346.322	-1.357.784
Intervention d'associés dans la perte . . . . .	794		
Bénéfice à distribuer . . . . .	694/6		
Rémunération du capital . . . . .	694		
Administrateurs ou gérants . . . . .	695		
Autres allocataires . . . . .	696		

## Annexe

## Etat des frais d'établissement

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice . . . . .	20P	-	
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés . . . . .	8002		
Amortissements . . . . .	8003		
Autres (+)/(-) . . . . .	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice . . . . .	(20)		
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement . . . . .	200/2		
Frais de restructuration . . . . .	204		

## Etat des immobilisations incorporelles

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT</b>		-	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8051P		
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production Immobilisée . . . . .	8021		
Cessions et désaffectations . . . . .	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8051		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8121P	-	
Mutations de l'exercice			
Actés . . . . .	8071		
Repris . . . . .	8081		
Acquis de tiers . . . . .	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8121		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .</b>	<b>210</b>		
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8052P	-	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris fa production immobilisée . . . . .	8022		
Cessions et désaffectations . . . . .	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8042		
Valeur d'acquisition au tenue de l'exercice . . . . .	8052		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8122P	-	
Mutations de l'exercice			
Actés . . . . .	8072		
Repris . . . . .	8062		
Acquis de tiers . . . . .	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre . . . . .	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8122		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .</b>	<b>211</b>		
<b>GOODWILL . . . . .</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8053P		
Mutations de l'exercice			

Acquisitions, y compris la production Immobilisée . . . . .	8023	
Cessions et désaffectations . . . . .	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8043	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8053	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8123P	-
Mutations de l'exercice		
Actés . . . . .	8073	
Repris . . . . .	8083	
Acquis de tiers . . . . .	8093	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8123	
VALEUR COMPTABLE METTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	212	
ACOMPTES VERSÉS		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8054P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée . . . . .	8024	
Cessions et désaffectations . . . . .	8034	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8044	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8054	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8124P	-
Mutations de l'exercice		
Actés . . . . .	8074	
Repris . . . . .	8084	
Acquis de tiers . . . . .	8094	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8104	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8114	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8124	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	213	

*Etat des immobilisations corporelles*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8191P	-	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production Immobilisée . . . . .	8161		
Cessions et désaffectations . . . . .	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8191		
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8251P	-	
Mutations de l'exercice			
Actées . . . . .	8211		
Acquises de tiers . . . . .	8221		
Annulées . . . . .	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8241		
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8321P	-	
Mutations de l'exercice			
Actés . . . . .	8271		
Repris . . . . .	8281		
Acquis de tiers . . . . .	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8321		

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(22)	
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8192P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée . . . . .	8162	
Cessions et désaffectations . . . . .	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8192	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8252P	-
Mutations de l'exercice		
Actées . . . . .	8212	
Acquises de tiers . . . . .	8222	
Annulées . . . . .	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8242	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8322P	-
Mutations de l'exercice		
Actés . . . . .	8272	
Repris . . . . .	8282	
Acquis de tiers . . . . .	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8322	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(23)	
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8193P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée . . . . .	8163	
Cessions et désaffectations . . . . .	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8193	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8263P	-
Mutations de l'exercice		
Actées . . . . .	8213	
Acquises de tiers . . . . .	8223	
Annulées . . . . .	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8243	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8323P	-
Mutations de l'exercice		
Actés . . . . .	8273	
Repris . . . . .	8283	
Acquis de tiers . . . . .	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8323	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(24)	
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8194P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions, y compris la production immobilisée . . . . .	8164	
Cessions et désaffectations . . . . .	8174	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8194	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8254P	-

Mutations de l'exercice	
Actées . . . . .	8214
Acquises de tiers . . . . .	8224
Annulées . . . . .	8234
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8244
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8254
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8324P -
Mutations de l'exercice	
Actés . . . . .	8274
Repris . . . . .	8284
Acquis de tiers . . . . .	8294
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8304
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8314
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8324
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(25)
DONT	
Terrains et constructions . . . . .	250
Installations, machines et outillage . . . . .	251
Mobilier et matériel roulant . . . . .	252
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8195P -
Mutations de l'exercice	
Acquisitions, y compris la production immobilisée . . . . .	8165
Cessions et désaffectations . . . . .	8175
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8185
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8195
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8255P -
Mutations de l'exercice	
Actées . . . . .	8215
Acquises de tiers . . . . .	8225
Annulées . . . . .	8235
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8245
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8255
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8325P -
Mutations de l'exercice	
Actés . . . . .	8275
Repris . . . . .	8285
Acquis de tiers . . . . .	8295
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8305
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8315
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8325
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(26)
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8196P -
Mutations de l'exercice	
Acquisitions, y compris la production immobilisée . . . . .	8166
Cessions et désaffectations . . . . .	8176
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8186
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8196
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8256P -
Mutations de l'exercice	
Actées . . . . .	8216
Acquises de tiers . . . . .	8226
Annulées . . . . .	8236
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8246

Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8326P	-
Mutations de l'exercice		
Actés . . . . .	8276	
Repris . . . . .	8286	
Acquis de tiers . . . . .	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations . . . . .	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(27)	

*Etat des immobilisations financières*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8391P	-	45.809
Mutations de l'exercice			
Acquisitions . . . . .	8361		
Cessions et retraits . . . . .	8371	45.809	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8391		
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8451P	-	
Mutations de l'exercice			
Actées . . . . .	8411		
Acquises de tiers . . . . .	8421		
Annulées . . . . .	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8441		
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8521P	-	45.808
Mutations de l'exercice			
Actées . . . . .	8471		
Reprises . . . . .	8481		
Acquises de tiers . . . . .	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits . . . . .	8501	45.808	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice . . . . .	8551P	-	
Mutations de l'exercice (+)/(-) . . . . .	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice . . . . .	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(280)		
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	281P	-	33.296
Mutations de l'exercice			
Additions . . . . .	8581		
Remboursement . . . . .	8591	22.367	
Réductions de valeur actées . . . . .	8601	5.679	
Réductions de valeur reprises . . . . .	8611		
Différences de change . . . . .	8621	-5.250	
Autres . . . . .	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(281)		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .</b>			
	8651		
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8392P	-	



Mutations de l'exercice		
Acquisitions . . . . .	8362	
Cessions et retraits . . . . .	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8392	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8452P	-
Mutations de l'exercice		
Actées . . . . .	8412	
Acquises de tiers . . . . .	8422	
Annulées . . . . .	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre . . . . .	8442	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8522P	-
Mutations de l'exercice		
Actées . . . . .	8472	
Reprises . . . . .	8482	
Acquises de tiers . . . . .	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits . . . . .	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8522	
Montants non appelés au terme de l'exercice . . . . .	8552P	-
Mutations de l'exercice (+)/(-) . . . . .	8542	
Montants non appelés au terme de l'exercice . . . . .	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(282)	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice . . . . .	283P	-
Mutations de l'exercice		
Additions . . . . .	8582	
Remboursements . . . . .	8592	
Réductions de valeur actées . . . . .	8602	
Réductions de valeur reprises . . . . .	8612	
Différences de change (+)/(-) . . . . .	8622	
Autres (+)/(-) . . . . .	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	(283)	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES		
AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .	8652	
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8393P	-
Mutations de l'exercice		
Acquisitions . . . . .	8363	
Cessions et retraits . . . . .	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice . . . . .	8393	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8453P	-
Mutations de l'exercice		
Actées . . . . .	8413	
Acquises de tiers . . . . .	8423	
Annulées . . . . .	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8443	
Plus-values au terme de l'exercice . . . . .	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8523P	-
Mutations de l'exercice		
Actées . . . . .	8473	
Reprises . . . . .	8483	
Acquises de tiers . . . . .	8493	

Annulées à la suite de cessions et retraits . . . . .	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-) . . . . .	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice . . . . .	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice . . . . .	8553P	-
Mutations de l'exercice (+)/(-) . . . . .	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice . . . . .	8553	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice . . . . .	(284)	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .</b>	<b>285/8P</b>	<b>-</b>
Mutations de l'exercice		
Additions . . . . .	8583	
Remboursements . . . . .	8593	
Réductions de valeur actées . . . . .	8603	
Réductions de valeur reprises . . . . .	8613	
Différences de change (+)/(-) . . . . .	8623	
Autres (+)/(-) . . . . .	8633	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE . . . . .</b>	<b>(285/8)</b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES . . . . .</b>		
<b>AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>8653</b>	

### Information relative aux participations

#### Participations et Droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentent 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE	Droits sociaux détenus	Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
et pour les entreprises de droit belge, mention	directement	par les	Comptes	Code	Capitaux	Résultat
du NUMERO D'ENTREPRISE	Nombre	filiales	annuels	de devise	propres	net
	%	%	arrêtés au		(+) ou (-)	(en unités)

Liste des entreprises dont l'entreprise répond de manière illimitée en qualité d'associé ou de membre indéfiniment responsable

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle. Il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou C) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 68/151/GEE;
- C. sont Intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Code éventuel
---	---------------

#### PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
--	-------	----------	--------------------

#### PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts . . . . .	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé . . . . .	8681		
Montant non appelé . . . . .	8682		
Titres a revenu fixe . . . . .	52		
Titres à revenu fixe émis parties établissements de crédit . . . . .	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit . . . . .	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			

d'un mois au plus . . . . .	8686	
de plus d'un mois à un an au plus . . . . .	8687	
de plus d'un an . . . . .	8688	
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant . . . . .	8689	
COMPTES DE RÉGULARISATION		Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant Important . . . . .		

*Etat du capital et Structure de l'actionariat*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ETAT DU CAPITAL</b>			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice . . . . .	100P	-	1.439.967
Capital souscrit au terme de l'exercice . . . . .	(100)	1.439.967	
	Codes	Valeur	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale . . . . .		1.439.967	1.060
Actions nominatives . . . . .	8702	-	1.060
Actions au porteur et/ou dématérialisées . . . . .	8703	-	
	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé . . . . .	(101)		-
Capital appelé, non versé . . . . .	8712	-	
Actionnaires redevables de libération			
		Codes	Exercice
Actions propres			
Détenues par la société elle-même			
Montant du capital détenu . . . . .		8721	
Nombre d'actions correspondantes . . . . .		8722	
Détenues par ses filiales			
Montant du capital détenu . . . . .		8731	
Nombre d'actions correspondantes . . . . .		8732	
Engagement d'émission d'actions			
Suite à l'exercice de droits de conversion			
Montant des emprunts convertibles en cours . . . . .		8740	
Montant du capital à souscrire . . . . .		8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre . . . . .		8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription			
Nombre de droits de souscription en circulation . . . . .		8745	
Montant du capital à souscrire . . . . .		8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre . . . . .		8747	
Capital autorisé non souscrit		8751	
Parts non représentatives du capital			
Répartition			
Nombre de parts . . . . .		8761	
Nombre de voix qui y sont attachées . . . . .		8762	
Ventilation par actionnaire			
Nombre de parts détenues par la société elle-même . . . . .		8771	
Nombre de parts détenues par les filiales . . . . .		8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

La Salle Asia Recovery International II SARL: 1.059 actions

La Salle Asia Recovery International I SARL: 1 action

*Provisions pour autres risques et charges*

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 163/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT Exercice

*Etat des dettes et Comptes de régularisation du passif*

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières . . . . .	8801	
Emprunts subordonnés . . . . .	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	8821	
Dettes de location-financement et assimilées . . . . .	8831	
Etablissements de crédit . . . . .	8841	
Autres emprunts . . . . .	8851	
Dettes commerciales . . . . .	8861	
Fournisseurs . . . . .	8871	
Effets à payer . . . . .	8881	
Acomptes reçus sur commandes . . . . .	8891	
Autres dettes . . . . .	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année . . . . .	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières . . . . .	8802	
Emprunts subordonnés . . . . .	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	8822	
Dettes de location-financement et assimilées . . . . .	8832	
Etablissements de Crédit . . . . .	8842	
Autres emprunts . . . . .	8852	
Dettes commerciales . . . . .	8862	
Fournisseurs . . . . .	8872	
Effets à payer . . . . .	8882	
Acomptes reçus sur commandes . . . . .	8892	
Autres dettes . . . . .	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir . . . . .	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières . . . . .	8803	
Emprunts subordonnés . . . . .	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	8823	
Dettes de location-financement et assimilées . . . . .	8833	
Etablissements de crédit . . . . .	8843	
Autres emprunts . . . . .	8853	
Dettes commerciales . . . . .	8863	
Fournisseurs . . . . .	8873	
Effets à payer . . . . .	8883	
Acomptes reçus sur commandes . . . . .	8893	
Autres dettes . . . . .	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir . . . . .	8913	
DETTE GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières . . . . .	8921	

Emprunts subordonnés . . . . .	8931
Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	8941
Dettes de location-financement et assimilées . . . . .	8951
Etablissements de crédit . . . . .	8961
Autres emprunts . . . . .	8971
Dettes commerciales . . . . .	8981
Fournisseurs . . . . .	8991
Effets à payer . . . . .	9001
Acomptes reçus sur commandes . . . . .	9011
Dettes salariales et sociales . . . . .	9021
Autres dettes . . . . .	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges . . . . .	9061
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur tes actifs de l'entreprise	
Dettes financières . . . . .	8922
Emprunts Subordonnés . . . . .	8932
Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	8942
Dettes de location-financement et assimilées . . . . .	8952
Etablissements de crédit . . . . .	8962
Autres emprunts . . . . .	8972
Dettes commerciales . . . . .	8982
Fournisseurs . . . . .	8992
Effets à payer . . . . .	9002
Acomptes reçus sur commandes . . . . .	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales . . . . .	9022
Impôts . . . . .	9032
Rémunérations et charges sociales . . . . .	9042
Autres dettes . . . . .	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise . . . . .	9062
<b>DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES</b>	
Impôts (rubrique 450/3 du passif)	
Dettes fiscales échues . . . . .	9072
Dettes fiscales non échues . . . . .	9073
Dettes fiscales estimées . . . . .	450
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale . . . . .	9076
Autres dettes salariales et sociales . . . . .	9077

*Comptes de régularisation*

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant Important	
Gains de change non réalisés . . . . .	7.239
Charges à Imputer . . . . .	6.855

*Résultats d'exploitation*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics . . . . .	740		

## CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs Inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture . . . . .	9086	1	1
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein . . . . .	9087	0,1	0,1
Nombre d'heures effectivement prestées . . . . .	9088		48
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs . . . . .	620	518	1.160
Cotisations patronales d'assurances sociales . . . . .	621		662
Primes patronales pour assurances extralégales . . . . .	622		
Autres frais de personnel (+)/(-) . . . . .	623		
Pensions de retraite et de survie . . . . .	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-) . . . . .	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées . . . . .	9110		
Reprises . . . . .	9111		
Sur créances commerciales			
Actées . . . . .	9112		
Reprises . . . . .	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions . . . . .	9115		
Utilisations et reprises . . . . .	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation . . . . .	640		
Autres . . . . .	641/8		
Personnel Intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture . . . . .	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein . . . . .	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées . . . . .	9098		
Frais pour l'entreprise . . . . .	617		

*Résultats financiers et Exceptionnels*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
RÉSULTATS FINANCIERS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et Imputés au compte de résultats			
Subsides en capital . . . . .	9125		
Subsides en Intérêts . . . . .	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Gains de change réalisés . . . . .		17.272	222.690
Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primés			
de remboursement . . . . .	6501		
Intérêts intercalaires portés à l'actif . . . . .	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées . . . . .	6510		
Reprises . . . . .	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations . . . . .	6560		
Utilisations et reprises . . . . .	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Pertes de changes réalisées (+)/(-) . . . . .		1.843	41.727

Charges bancaires (+)/(-) . . . . .	1.177	1.711
		Exercice

## RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

*Impôts et Taxes*

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat		
Impôts sur le résultat de l'exercice . . . . .	9134	
Impôts et précomptes dus ou versés . . . . .	9135	
Excédent de versements d'Impôts ou de précomptes porté à l'actif . . . . .	9136	
Suppléments d'impôts estimés . . . . .	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs . . . . .	9138	
Suppléments d'Impôts dus ou versés . . . . .	9139	
Suppléments d'Impôts estimés ou provisionnés . . . . .	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant Impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Intérêts notionnels (+)/(-) . . . . .		-3.357
Utilisation de pertes fiscales récupérables (+)/(-) . . . . .		-8.105

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des Impôts sur le résultat de l'exercice

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Sources de latences fiscales			
Latences actives . . . . .	9141	4.290.486	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs . . . . .	9142	4.290.486	
Autres latences actives			
Latences passives . . . . .	9144		
Ventilation des latences passives			

## TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles) . . . . .	9145
Par l'entreprise . . . . .	9146
Montants retenus à charge de tiers, au titre de	
Précompte professionnel . . . . .	9147
Précompte mobilier . . . . .	9148

*Droits et Engagements hors bilan*

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS . . . . .	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise . . . . .	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise . . . . .	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise . . . . .	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou Irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés . . . . .	9161	
Montant de l'inscription . . . . .	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'Inscription . . . . .	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés . . . . .	9191	

Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause . . . . .	9201
Garanties réelles constituées ou Irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers	
Hypothèques	
Valeur comptable des immeubles grevés . . . . .	9162
Montant de l'inscription . . . . .	9172
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'Inscription . . . . .	9182
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés . . . . .	9192
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause . . . . .	9202
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS	
Marché à terme	
Marchandises achetées (à recevoir) . . . . .	9213
Marchandises vendues (à livrer) . . . . .	9214
Devises achetées (à recevoir) . . . . .	9215
Devises vendues (à livrer) . . . . .	9216

*Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou Prestations déjà effectuées*

#### LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

La société est en litige avec l'administration fiscale coréenne. Un montant de 3,5 millions d'euros a été versé en 2006 et pris en résultat. A ce jour le litige n'a pas connu d'évolution significative. En l'état actuel de la procédure, le gérant n'est pas à même d'apprécier la probabilité de récupération de ce montant.

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINATE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées . . . . .	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

#### NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

*Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières . . . . .	(280/1)		33.2971
Participations . . . . .	(280)		1
Créances subordonnées . . . . .	9271		
Autres créances . . . . .	9281		33.296
Créances sur les entreprises liées . . . . .	9291		
A plus d'un an . . . . .	9301		
A un an au plus . . . . .	9311		
Placements de trésorerie . . . . .	9321		
Actions . . . . .	9331		
Créances . . . . .	9341		
Dettes . . . . .	9351		230.333
A plus d'un an . . . . .	9361		
A un an au plus . . . . .	9371		230.333
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise	9381		



pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées . . . . .			
Constituées ou Irrévocablement promises par des entreprises liées			
pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise . . . . .	9391		
Autres engagements financiers significatifs . . . . .	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières . . . . .	9421		
Produits des actifs circulants . . . . .	9431	20.296	50.464
Autres produits financiers . . . . .	9441	17.272	222.690
Charges des dettes . . . . .	9461		54.370
Autres charges financières . . . . .	9471		41.727
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées . . . . .	9481		
Moins-values réalisées . . . . .	9491		
<b>ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
Immobilisations financières . . . . .	(282/3)		
Participations . . . . .	(282)		
Créances subordonnées . . . . .	9272		
Autres créances . . . . .	9282		
Créances . . . . .	9292		
A plus d'un an . . . . .	9302		
A un an au plus . . . . .	9312		
Dettes . . . . .	9352		
A plus d'un an . . . . .	9362		
A un an au plus . . . . .	9372		

*Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché*

	Exercice
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles de marché, aucune information n'a pu être reprise dans cet état . . . . .	0

*Relations financières avec*

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées . . . . .	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur . . . . .	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur . . . . .	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et Indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne Identifiable		
Aux administrateurs et gérants . . . . .	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants . . . . .	9504	
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaires(s) . . . . .	9505	4.200

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)	
Autres missions d'attestation . . . . .	95061
Missions de conseils fiscaux . . . . .	95062
Autres missions extérieures à la mission révisoriale . . . . .	95063
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	
Autres missions d'attestation . . . . .	95081
Missions de conseils fiscaux . . . . .	95082
Autres missions extérieures à la mission révisoriale . . . . .	95083
Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés	
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	

Exercice

ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERE DÉRIVES NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

*Déclaration relative aux comptes consolidés*

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise (s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissant) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

1. Lasalle As/a Recovery international II L.P. Gavendls Square PO BOX 2326, London, Royaume-Uni      Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où [es comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*:

1. Lasalle Asia Recovery International II LP. Lasalle Asia Recovery International II LP. Cavendls Square PO BOX 2326, London, Royaume-Uni

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

*Relations financières du groupe dont l'entreprise est à la tête en Belgique avec le (les) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)*

	Codes	Exercice
Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés		
Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête . . . . .	9507	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation . . . . .	95071	
Missions de conseils fiscaux . . . . .	95072	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale . . . . .	95073	
Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête . . . . .	9509	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation . . . . .	95091	
Missions de conseils fiscaux . . . . .	95092	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale . . . . .	95093	
Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés		

*Bilan social*

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: . . . . . 218

*Etat des personnes occupées  
Travailleurs inscrits au registre du personnel*

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs . . . . .	100		0,1	0,1 (ETP)	0,1 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées . . . . .	101			(T)	48 (T)
Frais de personnel . . . . .	102			518 (T)	1.822(T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire . . . . .	103	-	-	(T)	(T)
<i>A la date de clôture de l'exercice</i>					
Nombre de travailleurs Inscrits au registre du personnel . . . . .	105			1	0,1
<i>Par type de contrat de travail</i>					
Contrat à durée Indéterminée . . . . .	110			1	0,1
Contrat à durée déterminée . . . . .	111				
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini . . . . .	112				
Contrat de remplacement . . . . .	113				
<i>Par sexe et niveau d'études</i>					
Hommes . . . . .	120			1	0,1
<i>de niveau primaire . . . . .</i>					
de niveau primaire . . . . .	1200				
de niveau secondaire . . . . .	1201				
de niveau supérieur non universitaire . . . . .	1202				
de niveau universitaire . . . . .	1203			1	0,1
Femmes . . . . .	121				
<i>de niveau primaire . . . . .</i>					
de niveau primaire . . . . .	1210				
de niveau secondaire . . . . .	1211				
de niveau supérieur non universitaire . . . . .	1212				
de niveau universitaire . . . . .	1213				
<i>Par catégorie professionnelle</i>					
Personnel de direction . . . . .	130				
Employés . . . . .	134			1	0,1
Ouvriers . . . . .	132				
Autres . . . . .	133				

*Personnel intérimaire et Personnes mises à la disposition de l'entreprise*

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen da personnes occupées . . . . .	150		
Nombre d'heures effectivement prestées . . . . .	151		
Frais pour l'entreprise . . . . .	152		

*Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice*

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3.Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice . . . . .	205			
<i>Par type de contrat de travail</i>				
Contrat à durée Indéterminée . . . . .	210			

Contrat à durée déterminés . . . . .	211			
Contrat pour exécution d'un travail nettement défini . . . . .	212			
Contrat de remplacement . . . . .	213			
		Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel
				3. Total en équivalents temps plein
<b>SORTIES</b>				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice . . . . .				
	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée . . . . .	310			
Contrat à durée déterminée . . . . .	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini . . . . .	312			
Contrat de remplacement . . . . .	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension . . . . .	340			
Prépension . . . . .	341			
Licenciement . . . . .	342			
Autre motif . . . . .	343			
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants . . . . .				
	350			

*Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice*

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés . . . . .	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies . . . . .	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise . . . . .	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations . . . . .	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs . . . . .	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) . . . . .	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés . . . . .	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies . . . . .	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise . . . . .	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle Initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés . . . . .	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies . . . . .	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise . . . . .	5843		5853	

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €)

Le Releveur (signé): Francis Sandt.

ANNEXE AU N ° 1357/2011

LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL II, S.à.r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri

RCS Luxembourg B 85 091

Annexe 3:

UPDATED ARTICLES OF ASSOCIATION AS AT JUNE 14<sup>TH</sup>, 2005

STATUTS COORDONNES A LA DATE DU 14 JUIN 2005

**Name - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company ("the Company"), governed by the present Articles of Incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10<sup>th</sup>, 1915 on

commercial companies, of September 18<sup>th</sup>, 1933 and of December 28<sup>th</sup>, 1992 on "sociétés à responsabilité limitée", as amended, and the present Articles of Incorporation.

At any moment, a sole partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company.

**Art. 2.** The Company's name is LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL II, S.à r.l.

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31<sup>st</sup>, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Incorporation.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the Board of Managers should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Managers.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed under any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to the Company's financial statements and to the decisions of the partner's meetings.

### Capital - Shares

**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros), represented by 250 (two hundred and fifty) shares of EUR 50 (fifty euros) each.

**Art. 9.** Each share confers one identical voting right.

**Art. 10.** No person who qualifies as an individual or as an entity which is not a corporate entity for German tax purposes and which has one or more individuals as its members or owners may become a partner. Therefore the Board of Managers shall not accept request for subscriptions for shares from individuals or entities which are not corporate entities for German tax purposes and have one or more individuals as its members or owners and shares shall not be issued to individuals entities which are not corporate entities for German tax purposes and have one or more individuals as its members or owners.

The maximum number of partners is limited to thirty(30). Therefore no shares shall be issued, no requests for subscription shall be accepted and no shares shall be sold if as a result of such issuance, acceptance or sale the overall number of partners would exceed thirty (30).

**Art 11.** In case of a plurality of partners, the shares are freely transferable among them. Shares may not be transferred inter vivo to non-partners unless partners representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Prior to any sale, assignment or transfer of any of its shares, the partner shall submit a request in writing to the Board of Managers regarding the number of partners in the Company at the date of the request, and the Board of Managers shall be obliged to provide such information sought by the respective partner. Each partner agrees that it will not sell, assign or transfer any of its shares if, according to the information received from the Board of Managers, such transfer would result in the number of partners in the Company exceeding thirty (30).

Furthermore, a partner shall not transfer shares to any transferee which is an individual or an entity which are is not a corporate entity for German tax purposes and has one or more individuals as its members or owners and each partner shall obtain a certificate from a transferee confirming that such transferee is not an individual or entity which is not a corporate entity for German tax purposes and has one or more individuals as its members or owners.

Otherwise, reference is made to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinated law on trading companies.

The shares are indivisible with regards to the Company, which admit only one owner for each of them.

### Board of Managers

**Art. 12.** The Company is managed by a Board of Managers. The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles of Incorporation to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of a plurality of managers, to the Board of Managers.

The Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

Any manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

Such manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

**Art. 13.** Any manager does not contract in his function as manager any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

**Art. 14.** Managers decisions are taken by meeting of the Board of Managers.

The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by a majority of the managers present or represented.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by a majority of the Board of Managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Board of Managers.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, and transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

### Partner Decisions

**Art. 15.** Partner decisions are taken by partner's meetings.

However, in accordance with applicable law, the holding of partner meetings are not compulsory as long as the partners number is less than twenty-five.

In such case, the Board of Managers can decide that each partner shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, and transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

**Art. 16.** Resolutions of the partners are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken by a majority vote of partners representing a majority of the capital of the attending partners.

However, decisions concerning an amendment of the Articles of Incorporation must be taken by a majority vote of partners representing three quarters of the capital of all partners.

Every partner meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole partner exercises alone the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which legally exceed the powers of the managers, like and notably:

- any amendment to or modification of any of the terms of the Articles of Incorporation;
- any early termination or liquidation of the Company or extension of the term of the Company;
- any merger or consolidation of the Company with or into any other entities,

- any resolution relating to the acceptance of the balance sheet and to the allocation of debts or profits, are taken either by the sole partner or by the partner's meeting in case of plurality.

### Financial year - Balance Sheet

**Art. 17.** The Company's financial year begins on January 1<sup>st</sup> and closes on December 31<sup>st</sup>.

**Art. 18.** Each year, as of the 31<sup>st</sup> of December, the Board of Managers will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the Company.

At the same time the Board of Managers will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of partners together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

**Art. 20.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the partners.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

### Winding-Up - Liquidation

**Art. 21.** The liquidation will be decided by a partner's meeting and carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of partners which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners pro rata based on their participation in the share capital of the company.

### Applicable Law

**Art. 22.** The laws mentioned in Article 1 above shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

### Traduction française du texte qui précède: Dénomination - Siège - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée (la Société) régie par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La dénomination de la société est LaSalle ASIA RECOVERY INTERNATIONAL II, S.à r.l.

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur, d'octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts.

Au cas où le Conseil des Gérants estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par le Conseil des Gérants.



**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux de la Société et aux décisions des assemblées générales des associés.

### Capital - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 250 (deux cent cinquante) parts sociales de EUR 50,- (cinquante euros) chacune.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

**Art. 10.** Aucune personne ayant la qualité d'individu ou d'entité ne constituant pas une société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus ne peut devenir Associé. Pour cette raison, le Conseil de Gérance ne peut donner suite à des demandes de souscription de parts sociales émanant d'individus ou d'entités n'ayant pas la qualité d'entité sociale pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus, et des parts sociales ne peuvent être émises à des individus ou à des entités n'ayant pas la qualité de société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus.

Le nombre maximum d'Associés est limité à trente (30). Pour cette raison, aucune part sociale ne peut être émise, il ne peut être donné suite à aucune demande de souscription et aucune part sociale ne peut être cédée si, suite à une telle émission, souscription ou cession le nombre total d'Associés excéderait trente (30).

**Art. 11.** En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux. Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Préalablement à toute vente, cession ou transfert de ses Parts Sociales, l'Associé devra soumettre une demande écrite au Conseil de Gérance concernant le nombre d'Associés de la Société à la date de cette demande, et le Conseil de Gérance sera tenu de fournir cette information demandée par l'Associé en question. Chaque Associé doit s'abstenir de vendre, de céder ou de transférer ses Parts Sociales si, selon l'information reçue par le Conseil de Gérance, ce transfert aurait comme résultat que le nombre d'Associés de la Société excéderait trente (30).

Par ailleurs, un Associé devra s'abstenir de céder des Parts Sociales à un quelconque cessionnaire ayant la qualité d'individu ou d'entité ne constituant pas une société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus et chaque Associé devra obtenir un certificat par un cessionnaire attestant que ce cessionnaire n'a pas la qualité d'individu ou d'entité ne constituant pas une société pour des raisons fiscales allemandes et dont les associés ou bénéficiaires sont un ou plusieurs individus.

Pour le reste il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

### Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un Conseil de Gérants. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil des Gérants. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Tout gérant peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Ce gérant détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

**Art. 13.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions en tant que gérant, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 14.** Les décisions des gérants sont prises en réunions du Conseil des Gérants.



Les résolutions du Conseil des Gérants seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Tout gérant peut intervenir à toute réunion du Conseil des Gérants en nommant par écrit au moyen de télécopie, câble, télex ou télégramme un autre gérant en qualité de mandataire.

Les résolutions écrites approuvées et signées par une majorité des membres du Conseil des Gérants auront le même effet que des résolutions prises lors d'une réunion du Conseil des Gérants.

En tels cas, les résolutions ou les décisions seront prises de façon expresse et formulées soit par écrit par voie circulaire, et transmises par courrier ordinaire, courrier électronique ou télécopie, ou par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

### Décisions des Associés

**Art. 15.** Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, conformément aux dispositions légales applicables en vigueur, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, le Conseil des Gérants peut décider que chaque associé recevra le texte intégral de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées, émettra son vote par écrit et le transmettra par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

**Art. 16.** Les résolutions des associés ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des votes des associés représentant une majorité des associés représentés.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social de tous les associés.

Toute assemblée des associés se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil des Gérants déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent légalement les pouvoirs reconnus aux gérants, comme celles qui suivent et notamment

- toute modification statutaire;
- toute dissolution anticipée ou mise en liquidation de la Société, ou l'extension de sa durée;
- toute fusion ou consolidation de la Société avec ou dans d'autres entités;
- toute résolution relative à l'approbation du bilan et de l'affectation des bénéfices ou des pertes; sont prises soit par l'associé unique, soit par l'assemblée des associés en cas de pluralité.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

**Art. 18.** Chaque année, avec effet au 31 décembre, le Conseil des Gérants établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la Société.

Au même moment le Conseil des Gérants préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés ensemble avec le bilan.

**Art. 19.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 20.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 21.** La liquidation de la Société sera décidée par une assemblée générale des associés et elle sera effectuée un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leur rémunération.

Une fois la liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en conformité avec l'article neuf des statuts.

#### Loi applicable

**Art. 22.** Les lois mentionnées à l'article premier des statuts seront d'application dans la mesure où les présents statuts ne prescrivent pas de dispositions contraires.

TRUE CERTIFIED COPY OF THE UPDATED ARTICLES OF ASSOCIATION AS AT JUNE 14<sup>TH</sup>, 2005

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME DES STATUTS COORDONNES à LA DATE DU 14 JUIN 2005

LUXEMBOURG, THIS OCTOBER 6<sup>TH</sup>, 2005 /

Luxembourg, LE 6 OCTOBRE 2005

Joseph ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> juillet 2011. LAC/2011/29941. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2011094914/1794.

(110107410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

---

#### Noris Multi Invest, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Noris Multi Invest coordonné au 31. mai 2011 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26. mai 2011.

IPConcept Fund Managment S.A.

Signature

Référence de publication: 2011080070/11.

(110089072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2011.

---

#### Global Funds Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 37.359.

Gant Navigator Trust and Global Advisory Network Trust (the "Funds") have ceased to exist as of 30 November 2006 following the redemption of all their outstanding shares.

The funds which have not been distributed to the shareholders and creditors of the Funds at the close of liquidation and which are due to the shareholders and creditors have been deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg.

The accounts and the records of the Funds are kept for a period of five years at the registered office of Nomura Bank (Luxembourg) S.A., 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange.

The Board of Directors of  
GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2011094911/260/14.

---

#### Nikolaus Belling Global Fund, Fonds Commun de Placement.

Das mit Wirkung vom 1. Juli 2011 gültige Verwaltungsreglement 7/2011 des Investmentfonds, "Nikolaus Belling Global Fund" wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 06.07.2011.

FRANKFURT-TRUST Invest Luxembourg AG

Anell / Tiburzi

Directeur / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2011095051/12.

(110107319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

**UniGarant: Global Titans 50 (2011), Fonds Commun de Placement.**

Der Fonds UniGarant: Global Titans 50 (2011) (WKN A0D8JQ / LU0213165987) wurde gemäß Artikel 12, Ziffer 7 des Verwaltungsreglements zum 30. Juni 2011 in den Fonds UniGarant: Deutschland (2017) (WKN A1JFFK / LU0595483875) übertragen.

Der UniGarant: Global Titans 50 (2011) wurde zum selben Datum aufgelöst.

Die Verwaltungsgesellschaft erklärt die Übertragung somit für abgeschlossen.

Der abschließende Bericht kann bei der Verwaltungsgesellschaft, Union Investment Luxembourg S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, angefordert werden.

Luxemburg, im Juli 2011.

Union Investment Luxembourg  
S.A.

Référence de publication: 2011096324/1460/14.

**UniGarantPlus: Best of World (2011), Fonds Commun de Placement.**

Der Fonds UniGarantPlus: Best of World (2011) (WKN A0DNUE / LU0207408179) wurde gemäß Artikel 12, Ziffer 7 des Verwaltungsreglements zum 30. Juni 2011 in den Fonds UniGarant: Deutschland (2017) (WKN A1JFFK / LU0595483875) übertragen.

Der UniGarantPlus: Best of World (2011) wurde zum selben Datum aufgelöst.

Die Verwaltungsgesellschaft erklärt die Übertragung somit für abgeschlossen.

Der abschließende Bericht kann bei der Verwaltungsgesellschaft, Union Investment Luxembourg S.A., 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, angefordert werden.

Luxemburg, im Juli 2011.

Union Investment Luxembourg  
S.A.

Référence de publication: 2011096325/1460/14.

**Absolu Telecom S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 8, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 76.397.

*Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises en date du 31 mars 2011*

Démission de deux administrateurs

- Monsieur Yvon HELL

- Monsieur Simon HAUXWELL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011066089/13.

(110074851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

**C.I.T. S.A., Comptoir Informatique et Technologie, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 147.437.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 avril 2011*

*Résolution n° 1*

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la révocation des fonctions de commissaire aux comptes de la société Fiduciaire CGS Sarl, ayant son siège social à L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 52338.

Résolution n° 2

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions de commissaire aux comptes de Madame Nadine CARELLE, née le 26 mai 1967 à Dudelange et demeurant L-4123 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Fossé, pour une durée de six ans.

Esch-sur-Alzette, le 4 avril 2011.

Pour extrait sincère et conforme à l'original

Fiduciaire C.G.S.

4, rue du Fossé

L-4123 Esch-sur-Alzette

Signature

Référence de publication: 2011068906/21.

(110074122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

**H.N.W. Performa Investment Advisory S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 33.417.

—  
*Rectificatif du dépôt L110037215 déposé le 04/03/2011*

Im Jahre zweitausendundelf, am dreizehnten Januar.

Vor Notar Henri HELLINCKX, mit Amtssitz zu Luxemburg.

Sind erschienen:

- 1) Hern Benjamin Rossignon, Anwalt, geschäftsansässig in Luxemburg.
- 2) Herr Jean-Claude Neu, Anwalt, geschäftsansässig in Luxemburg.
- 3) Herr Sébastien Moies, Anwalt, geschäftsansässig in Luxemburg.

Die Erschienenen, welche als Vorsitzender, Sekretär und Stimmzähler und als Aktionärsvertreter bei der außerordentlichen Generalversammlung der Aktiengesellschaft H.N.W. Performa Investment Advisory S.A., mit Sitz in L-1118 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 33.417, vom 23. Dezember 2010 (Nummer 4031/2010) gehandelt haben, ersuchen den Notar zu beurkunden und zu berichten, dass die Änderungen der Artikel 2 und 3 mit Wirkung zum 1. Januar 2011 beschlossen wurden.

Worüber Urkunde aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. ROSSIGNON, J.-C. NEU, S. MOIES und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 janvier 2011. Relation: LAC/2011/2704. Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 12. Mai 2011.

Référence de publication: 2011064840/28.

(110073272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

**Euler Hermes Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 36.134.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 11 mai 2011*

"

- L'Assemblée décide d'élire Administrateurs:

Monsieur Benoît des CRESSONNIERES

Monsieur Nicolas HEIN,

Monsieur Christian FELTESSE,

Madame Gaele SOUBIGOU.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

- L'assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

KPMG AUDIT  
9, allée Scheffer  
L-2520 LUXEMBOURG

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2011."

*Pour la société EULER HERMES RE*  
Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.  
Signature

Référence de publication: 2011067543/26.

(110074497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

---

**APERAM HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 152.762.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011066100/10.

(110074850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

---

**APERAM LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 153.870.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011066101/10.

(110074881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

---

**Luxcash Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.  
R.C.S. Luxembourg B 33.519.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2011*

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2010, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012:

- M. Jean-Claude FINCK, président
- M. Gilbert ERNST, vice-président
- M. Michel BIREL, administrateur
- M. John BOUR, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)
- M. Ernest CRAVATTE, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)
- Mme Doris ENGEL, administrateur
- M. Aly KOHLL, administrateur
- M. Guy ROSSELJONG, administrateur
- Mme Ingrid STEVENS, administrateur (adresse professionnelle: 33, Schildersstraat, B-2000 Anvers, Belgique)
- Mme Françoise THOMA, administrateur
- M. Patrick VAN ACKER, administrateur (adresse professionnelle: 62, route d'Arlon, L-8008 Strassen)
- M. Paul WARINGO, administrateur

## II. Nomination du Commissaire aux comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Joseph DELHAYE, a été fixé jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Monsieur Joseph DELHAYE, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> avril 2011.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011069061/34.

(110074197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

---

### **Lux-Euro-Stocks Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 64.175.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2011*

#### I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2010, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012:

M. Jean-Claude FINCK, Président

Mme Françoise THOMA, vice-président

M. Michel BIREL, administrateur

M. John BOUR, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)

M. Ernest CRAVATTE, administrateur (adresse professionnelle: 46, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg)

M. Gilbert ERNST, administrateur

M. Jean HABAY, administrateur

M. Pit HENTGEN, administrateur

M. Guy QUEUDEVILLE, administrateur

M. Guy ROSSELJONG, administrateur

#### II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Madame Doris ENGEL pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2012.

Luxembourg, le 27 avril 2011.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2011069058/32.

(110074377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

---

### **APERAM Sourcing S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 156.760.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011066102/10.

(110074876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

---

**APERAM Treasury S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12C, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 156.775.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 16 mai 2011.  
Référence de publication: 2011066104/10.  
(110074870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

**Eagle Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 97.298.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société EAGLE INVEST S.A. avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 11 mai 2011. Dr. Peter Hamacher.  
Référence de publication: 2011066196/10.  
(110074448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

**Eolo Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 135.114.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011*

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée décide de nommer comme Administrateurs les personnes suivantes:

- M. Juan Ramon Iñarritu, Administrateur Président, demeurant Parque Tecnológico de Zamudio. Edificio 222, 48170 Zamudio, Vizeaya (Espagne)
- M Iñigo Cisneros Humaran, Administrateur, demeurant Parque Tecnológico de Zamudio, Edificio 222, 48170 Zamudio, Vizeaya (Espagne)
- M. Gaizka Nicuesa Chacon, Administrateur, demeurant Polígono Industrial Agustinos "I"; Calle "A" s/n, 31013 Pamplona, Navarra (Espagne)
- M. Claude Weber, Managing Director, demeurant au 74, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Leur mandat d'Administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2012 et qui statuera sur les comptes de 2011.

2) L'Assemblée décide de nommer comme Réviseur d'entreprise indépendant PriceWaterhouseCoopers S.à.r.l. (RC B Luxembourg 65477) ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014. Le mandat du Réviseur d'entreprises indépendant prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012 et qui approuvera les comptes de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Extrait sincère et conforme  
Signature  
Un Mandataire

Référence de publication: 2011074908/27.  
(110083523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2011.

**Edi Concept International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 73.458.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société EDI CONCEPT INTERNATIONAL S.A. avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 11 mai 2011. Dr. Peter Hamacher.  
Référence de publication: 2011066200/10.  
(110074420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.



**Eleven Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 86.024.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société ELEVEN INVESTMENT S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

Dr. Peter Hamacher.

Référence de publication: 2011066203/10.

(110074397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

**Elgon, Société Anonyme.**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 141.456.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 28 avril 2011*

Les administrateurs de la société anonyme ELGON ont pris la résolution suivante:

1. Les administrateurs décident de nommer au poste d'administrateur-délégué Monsieur Yannick Speletz, demeurant à F-54500 Vandoeuvre, Rue Sainte-Barbe, 23. Son mandat expirera lors de l'expiration de son mandat d'Administrateur, à savoir le 9 février 2017.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011066204/13.

(110074890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

**Ramius FOF European Platform, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 58.241.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 28 mars 2011*

Il est décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Roger ANSCHER, en tant qu'Administrateur de la Société avec effet au 31 mars 2011
- de coopter Monsieur Owen S. LITTMAN, résidant professionnellement au 599 Lexington Avenue, NY 10022 New York, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Roger ANSCHER
- que Monsieur Owen S. LITTMAN terminera le mandat de son prédécesseur
- de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de ratifier la cooptation de Monsieur Owen S. LITTMAN en tant qu'Administrateur.

Certifié conforme et sincère

Pour RAMIUS FOF EUROPEAN PLATFORM

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2011066392/19.

(110074248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

**Vision Concept S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf.

R.C.S. Luxembourg B 51.468.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011077637/10.

(110084169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2011.